

RÉSUMÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE

La tuberculose en Ontario : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025

Date de publication : avril 2026

Introduction

Ce rapport, qui sera publié tous les trimestres, présente un résumé épidémiologique de la tuberculose et de l'infection tuberculeuse, anciennement appelée infection tuberculeuse latente, en Ontario. Il comprend l'information publiée dans le Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) en date du 6 avril 2026.

Les définitions provinciales actuelles des cas de tuberculose et d'infection tuberculeuse figurent dans le document [Appendix 1 of the Infectious Disease Protocol for Tuberculosis¹ \(en anglais seulement\)](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la tuberculose, notamment les signes, les symptômes et les moyens de réduire le risque d'infection, consultez la [page Web sur la tuberculose²](#) de Santé publique Ontario (SPO).

Messages clés

- En 2025, on comptait 936 cas confirmés de tuberculose (5,7 cas pour 100 000 habitants). Bien qu'il s'agisse d'une baisse par rapport aux 995 cas déclarés en 2024 (6,2 cas pour 100 000 habitants), l'incidence de la tuberculose reste supérieure au taux nécessaire pour permettre à l'Ontario d'atteindre le taux cible de préélimination fixé pour 2035, soit 1,0 cas pour 100 000 habitants³.
- Le taux élevé de cas confirmés de tuberculose à l'échelle provinciale souligne la nécessité d'une prévention permanente et de soins efficaces, ainsi que d'une surveillance locale et provinciale continue afin de déterminer plus précisément les facteurs susceptibles de contribuer à ces récentes augmentations.
- La pandémie de COVID-19 a coïncidé avec une forte baisse du nombre de déclarations d'infection tuberculeuse dans la province. Depuis, le nombre de cas d'infection tuberculeuse signalés en Ontario a augmenté et correspond désormais aux taux observés avant la pandémie. L'augmentation de l'identification et du diagnostic de l'infection tuberculeuse offre des occasions additionnelles de prévenir les futurs cas de tuberculose au moyen d'un traitement préventif de la maladie, ce qui constitue une étape importante vers l'atteinte des objectifs de réduction des cas de tuberculose. La lutte contre l'infection tuberculeuse est un élément clé du [cadre de l'OMS pour l'élimination de la tuberculose dans les pays à faible incidence⁴ \(en anglais seulement\)](#).

Faits saillants

Tuberculose

- Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2025, l'incidence trimestrielle de la tuberculose a varié d'un creux de 1,1 cas pour 100 000 habitants à un sommet de 1,7 cas pour 100 000 habitants. ([Figure 1](#))
- Les taux de tuberculose ont été généralement plus élevés chez les hommes que chez les femmes, l'incidence trimestrielle variant entre 1,1 et 2,0 cas pour 100 000 habitants chez les hommes et entre 0,9 et 1,5 cas pour 100 000 habitants chez les femmes. ([Figure 2](#))
- Dans l'ensemble, les adultes de 80 ans et plus affichaient les taux les plus élevés de tuberculose (intervalle : 1,5 à 4,2 cas pour 100 000 habitants), suivis des 20 à 39 ans (intervalle : 1,3 à 2,3 cas pour 100 000 habitants) et les personnes âgées de 60 à 79 ans (intervalle : 1,1 à 2,0 cas pour 100 000 habitants). ([Figure 3](#))
- Entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 (c.-à-d. les 12 derniers mois), le bureau de santé publique du Nord-Est a connu le taux le plus élevé de tuberculose (14,2 cas pour 100 000 habitants), suivi du bureau de santé publique de la région de Peel, du Bureau de santé publique de Toronto et du bureau de santé du Nord-Ouest (10,0, 9,6 et 9,5 cas pour 100 000 habitants, respectivement). ([Figure 4](#))
- Au cours des cinq dernières années (du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025), la région de Toronto a habituellement affiché le taux trimestriel le plus élevé de tuberculose (intervalle : 2,0 à 3,4 cas pour 100 000 habitants). ([Figure 5](#))

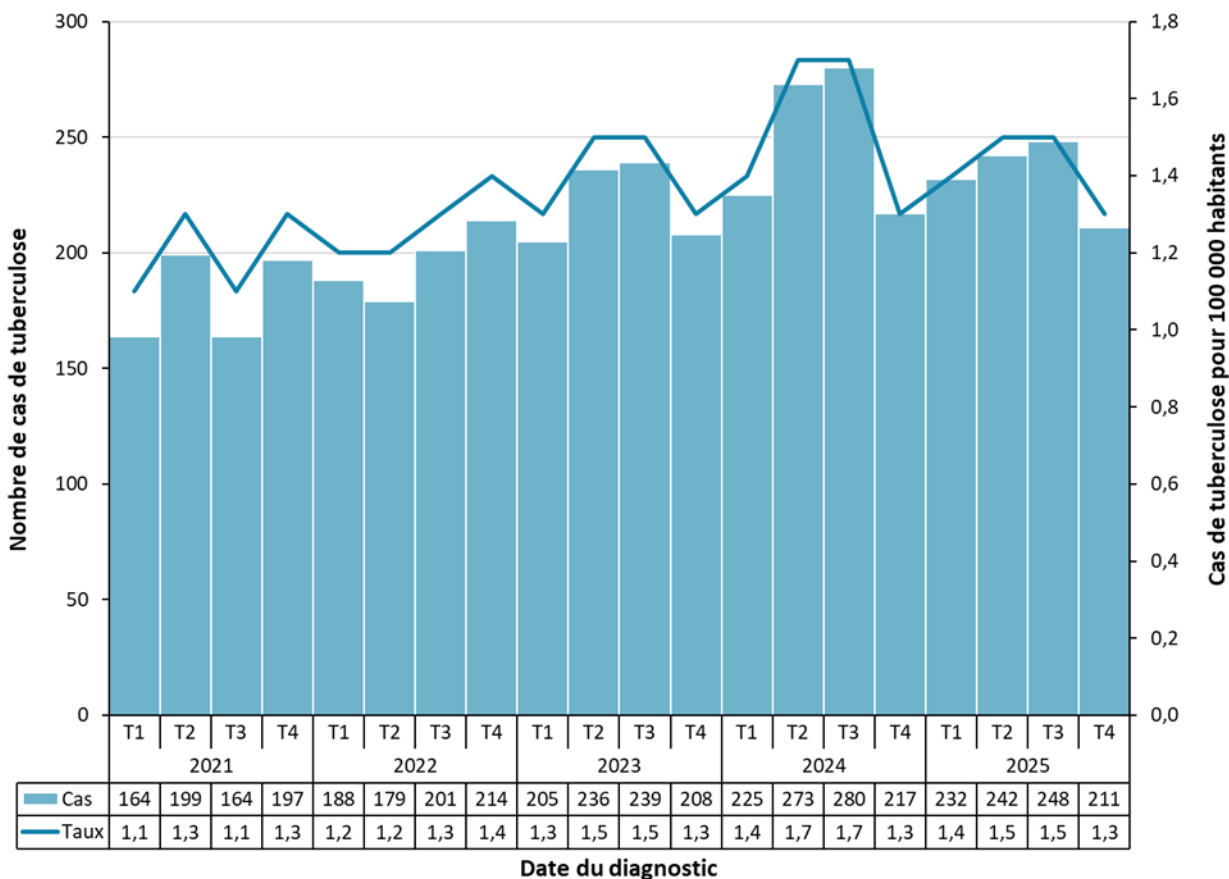
Infection tuberculeuse

- Après des baisses des signalements pendant la pandémie de COVID-19, les taux d'infection tuberculeuse ont augmenté graduellement pour atteindre un taux trimestriel moyen de 13,8 infections pour 100 000 habitants au cours des 12 derniers mois. ([Figure 6](#))
- Les taux d'infection tuberculeuse sont systématiquement plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'incidence trimestrielle de l'infection tuberculeuse a varié de 7,8 à 18,5 infections pour 100 000 habitants chez les femmes et de 4,4 à 11,9 infections pour 100 000 habitants chez les hommes. ([Figure 7](#))
- Dans l'ensemble, les personnes âgées de 20 à 39 ans affichaient les taux les plus élevés d'infection tuberculeuse qui, depuis le 1^{er} janvier 2021, variaient entre 11,9 et 31,5 infections pour 100 000 habitants. ([Figure 8](#))
- Entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 (c.-à-d. les 12 derniers mois), Santé publique Sudbury et districts et le Bureau de santé publique de Chatham-Kent ont connu les taux les plus élevés d'infection tuberculeuse (129,2 et 116,2 infections pour 100 000 habitants, respectivement). ([Figure 9](#))
- Depuis le 1^{er} janvier 2021, les taux d'incidence trimestriels d'infection tuberculeuse ont fluctué considérablement d'une région à l'autre, les régions de l'Est et du Nord-Est ayant déclaré les taux les plus élevés, en moyenne (15,4 et 15,0 infections pour 100 000 habitants, respectivement). ([Figure 10](#))

Tuberculose

Tendances trimestrielles

Figure 1 : Cas de tuberculose et taux pour 100 000 habitants par date de diagnostic : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025

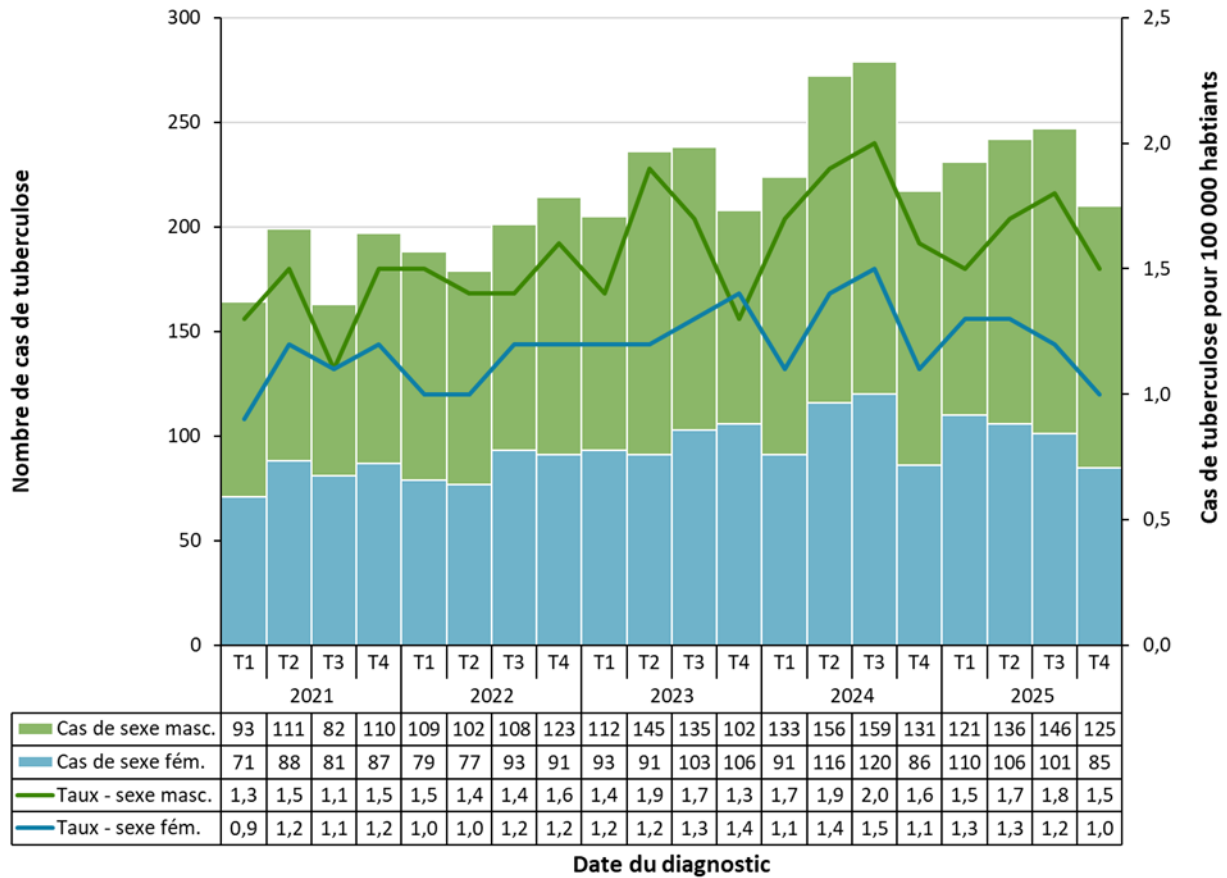


Sources des données : Cas : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP). Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances⁵.

Remarque : T1 = 1^{er} janvier au 31 mars; T2 = 1^{er} avril au 30 juin; T3 = 1^{er} juillet au 30 septembre; T4 = 1^{er} octobre au 31 décembre.

Sexe et groupe d'âge

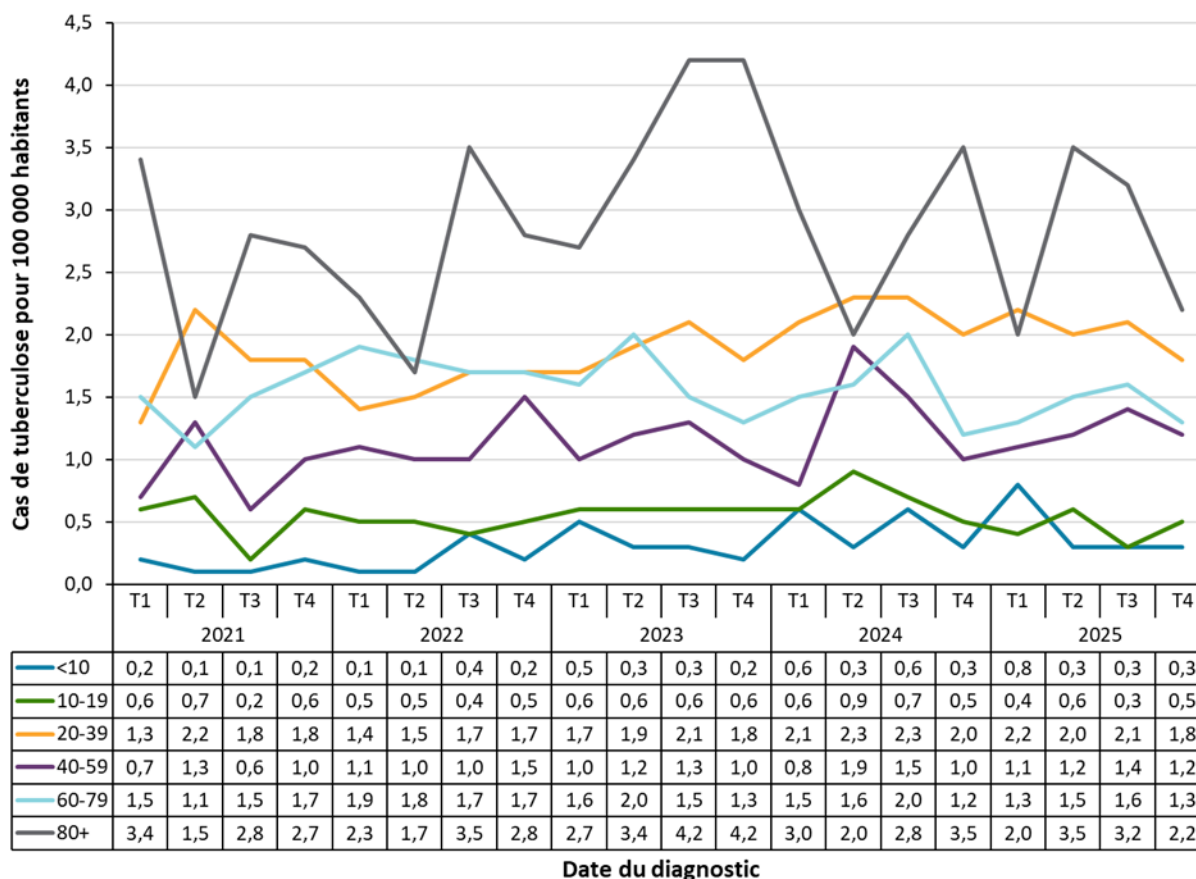
Figure 2 : Cas de tuberculose et taux pour 100 000 habitants par sexe et date de diagnostic : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025



Sources des données : Cas : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP). Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances⁵.

Remarque : T1 = 1^{er} janvier au 31 mars; T2 = 1^{er} avril au 30 juin; T3 = 1^{er} juillet au 30 septembre; T4 = 1^{er} octobre au 31 décembre. Exclut les cas de tuberculose qui n'ont pas été identifiés comme étant de sexe masculin ou féminin.

Figure 3 : Taux de tuberculose pour 100 000 habitants selon le groupe d'âge (années) et la date de diagnostic : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025

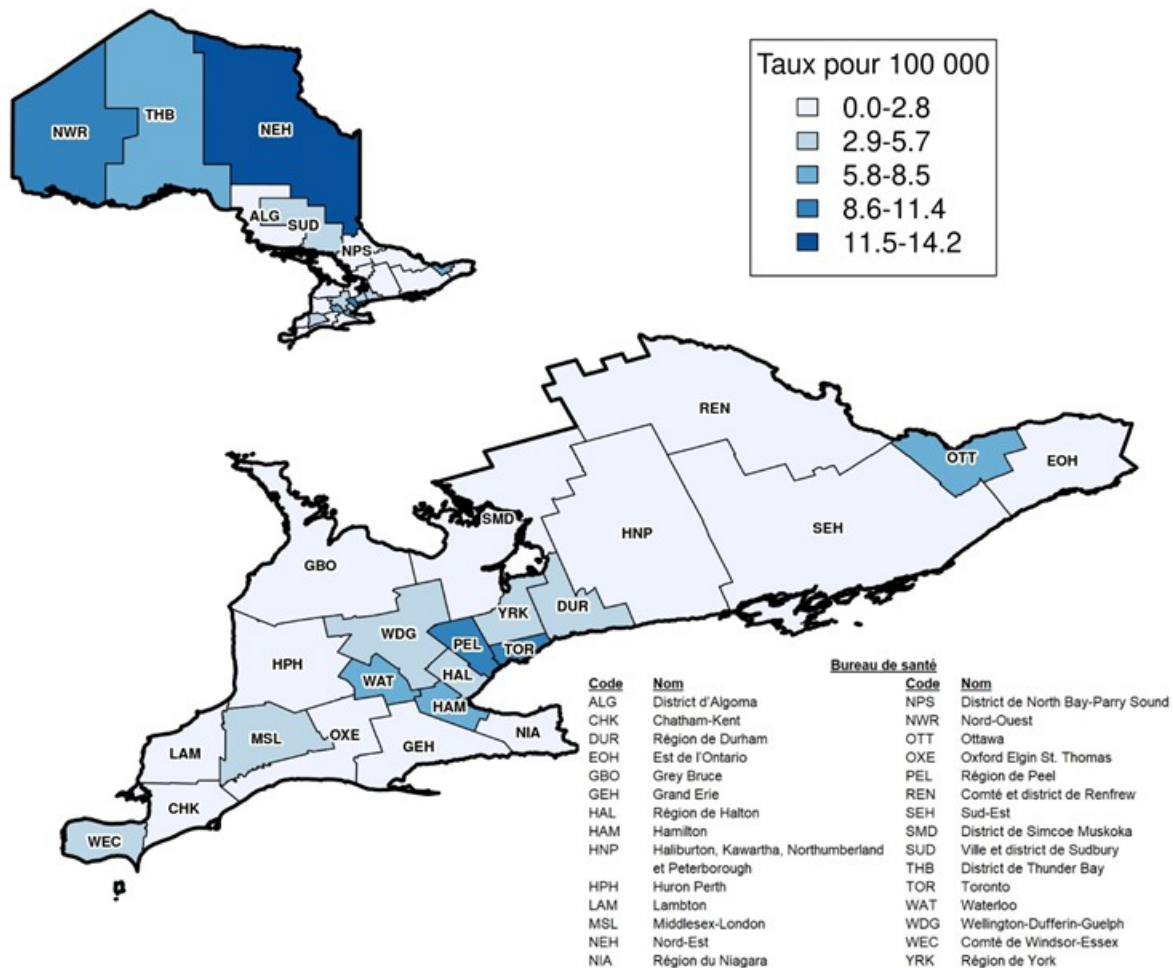


Sources des données : Cas : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP). Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances⁵.

Remarque : T1 = 1^{er} janvier au 31 mars; T2 = 1^{er} avril au 30 juin; T3 = 1^{er} juillet au 30 septembre; T4 = 1^{er} octobre au 31 décembre. Les âges inconnus ont été exclus des analyses.

Répartition géographique

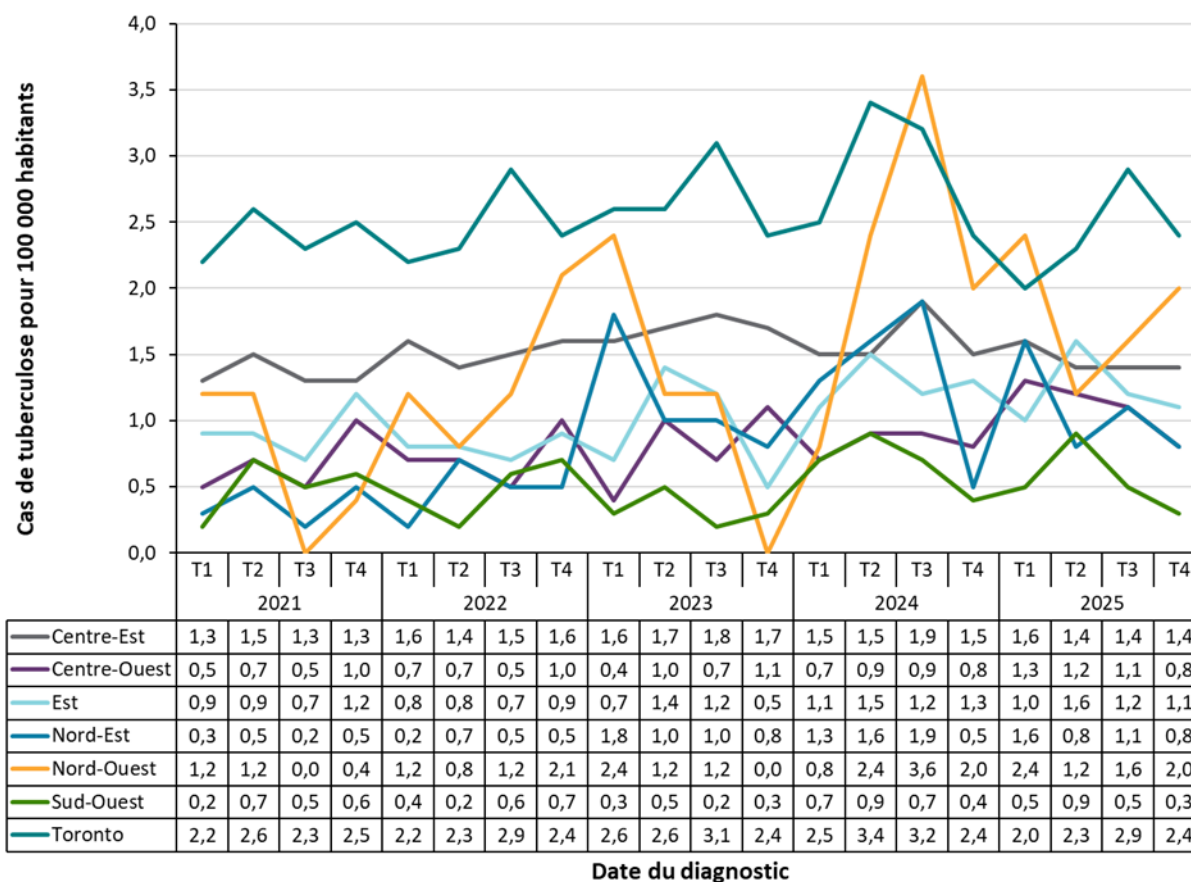
Figure 4 : Taux de tuberculose pour 100 000 habitants, par bureau de santé publique : Du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 (c.-à-d. les 12 derniers mois)



Sources des données : Cas : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP). Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances⁵.

Remarque : La liste complète des noms des bureaux de santé publique et leurs abréviations à trois lettres, ainsi que les taux annuels par bureau de santé publique pour les années 2021 à 2025 figurent à l'[annexe A](#).

Figure 5 : Taux de tuberculose pour 100 000 habitants, par région provinciale : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025



Sources des données : Cas : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP). Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances⁵.

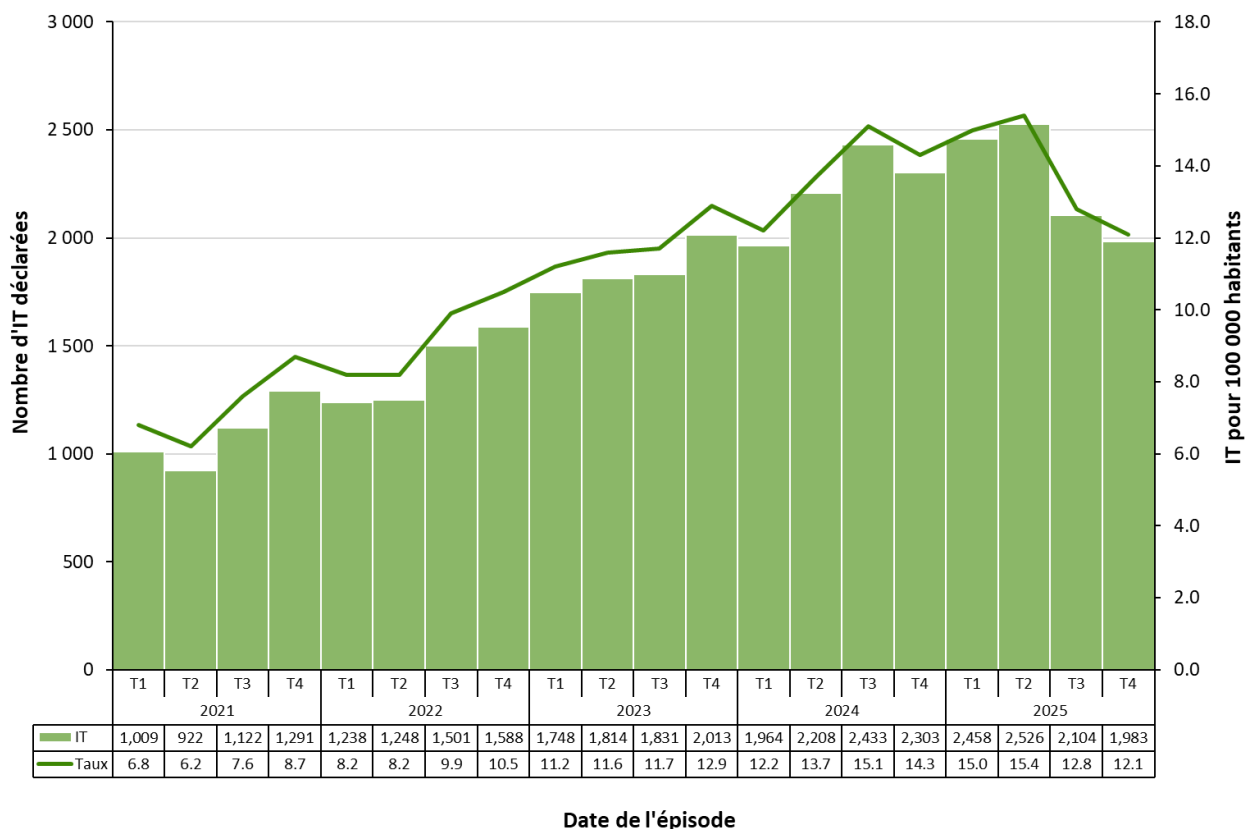
Remarque : T1 = 1^{er} janvier au 31 mars; T2 = 1^{er} avril au 30 juin; T3 = 1^{er} juillet au 30 septembre; T4 = 1^{er} octobre au 31 décembre.

Les bureaux de santé publique qui composent chaque région provinciale peuvent être consultés à l'[annexe A](#).

Infections tuberculeuses

Tendances trimestrielles

Figure 6 : Infections tuberculeuses déclarées et taux pour 100 000 habitants par date d'épisode : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025



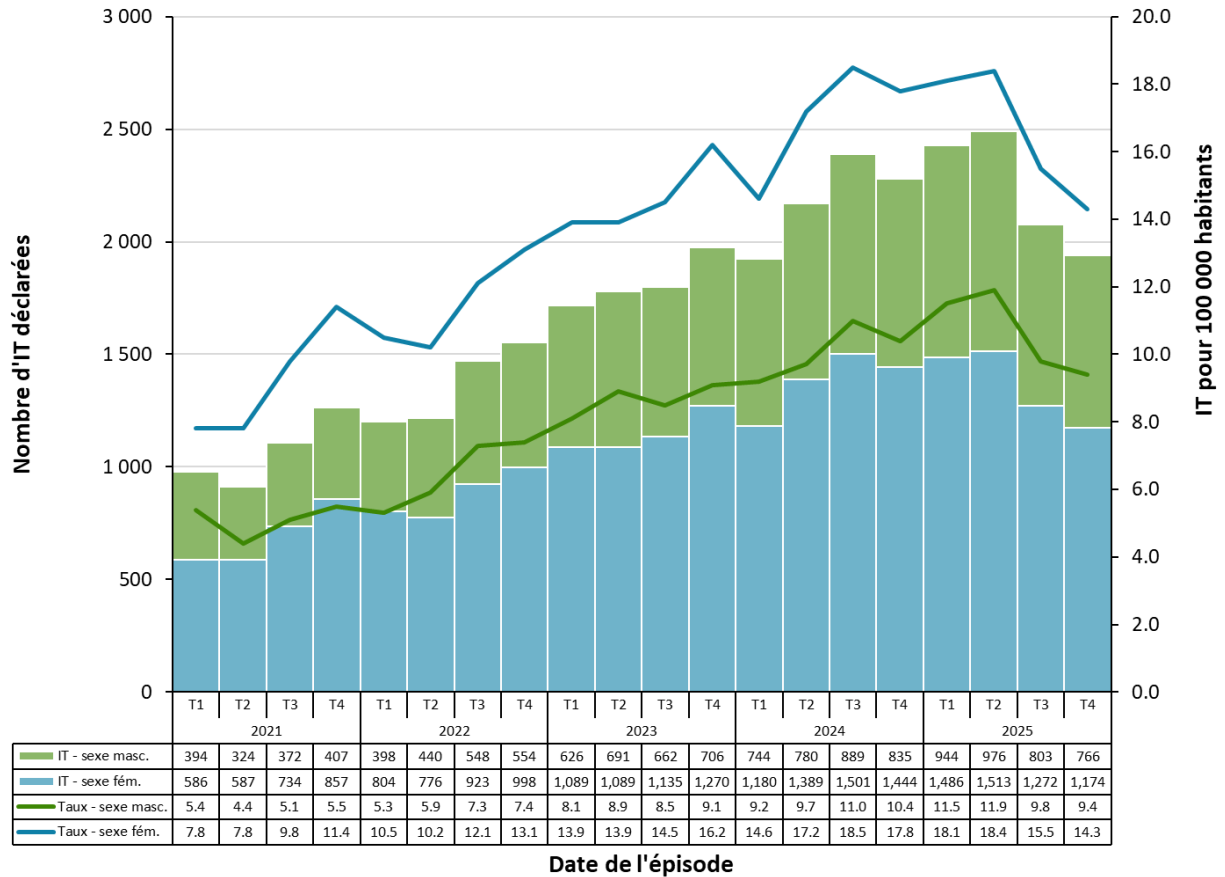
Sources des données : Infections tuberculeuses : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP).

Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances⁵.

Remarque : T1 = 1^{er} janvier au 31 mars; T2 = 1^{er} avril au 30 juin; T3 = 1^{er} juillet au 30 septembre; T4 = 1^{er} octobre au 31 décembre.

Sexe et groupe d'âge

Figure 7 : Infections tuberculeuses déclarées et taux pour 100 000 habitants par sexe et date d'épisode : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025

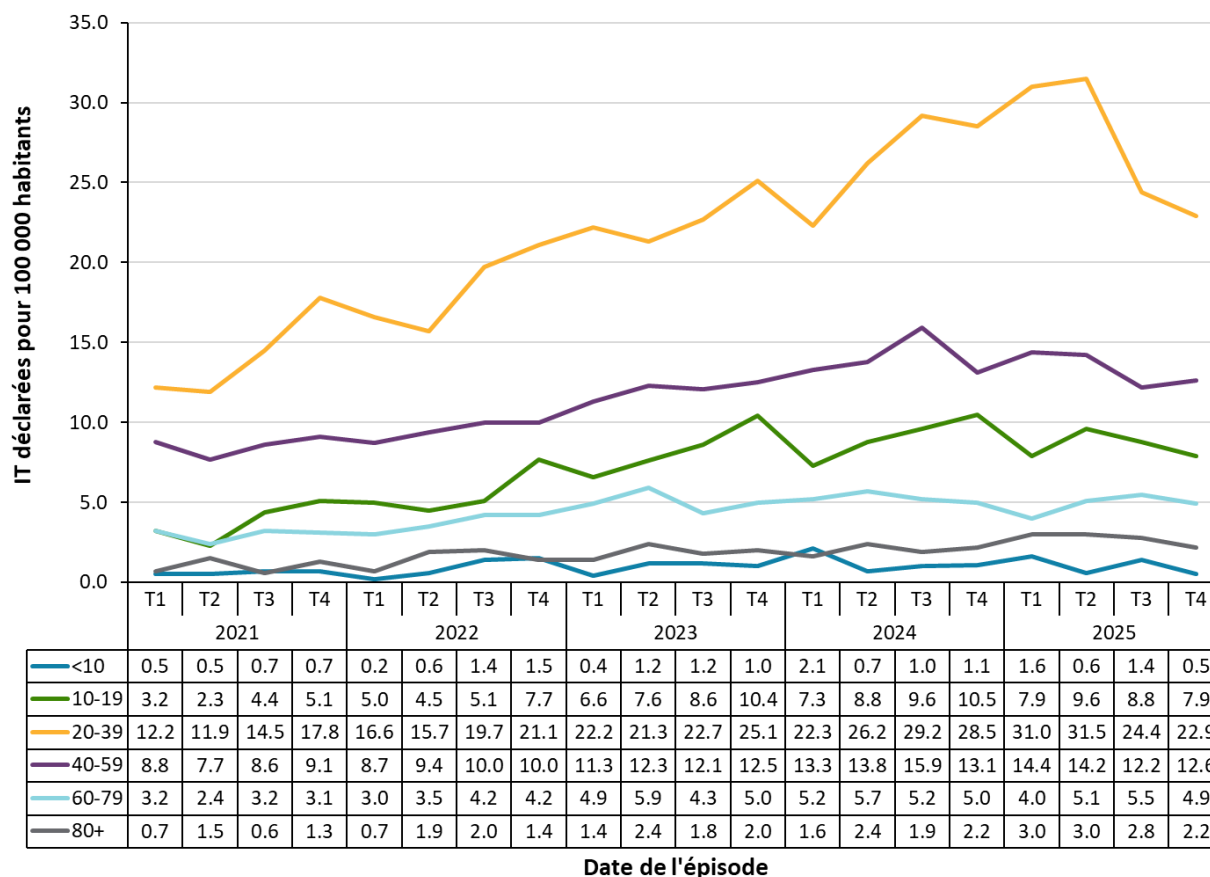


Sources des données : Infections tuberculeuses : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP).

Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances⁵.

Remarque : T1 = 1^{er} janvier au 31 mars; T2 = 1^{er} avril au 30 juin; T3 = 1^{er} juillet au 30 septembre; T4 = 1^{er} octobre au 31 décembre. Exclut les cas d'infection tuberculeuse qui n'ont pas été identifiés comme étant de sexe masculin ou féminin.

Figure 8 : Taux d'infections tuberculeuses déclarées pour 100 000 habitants par groupe d'âge (années) : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025



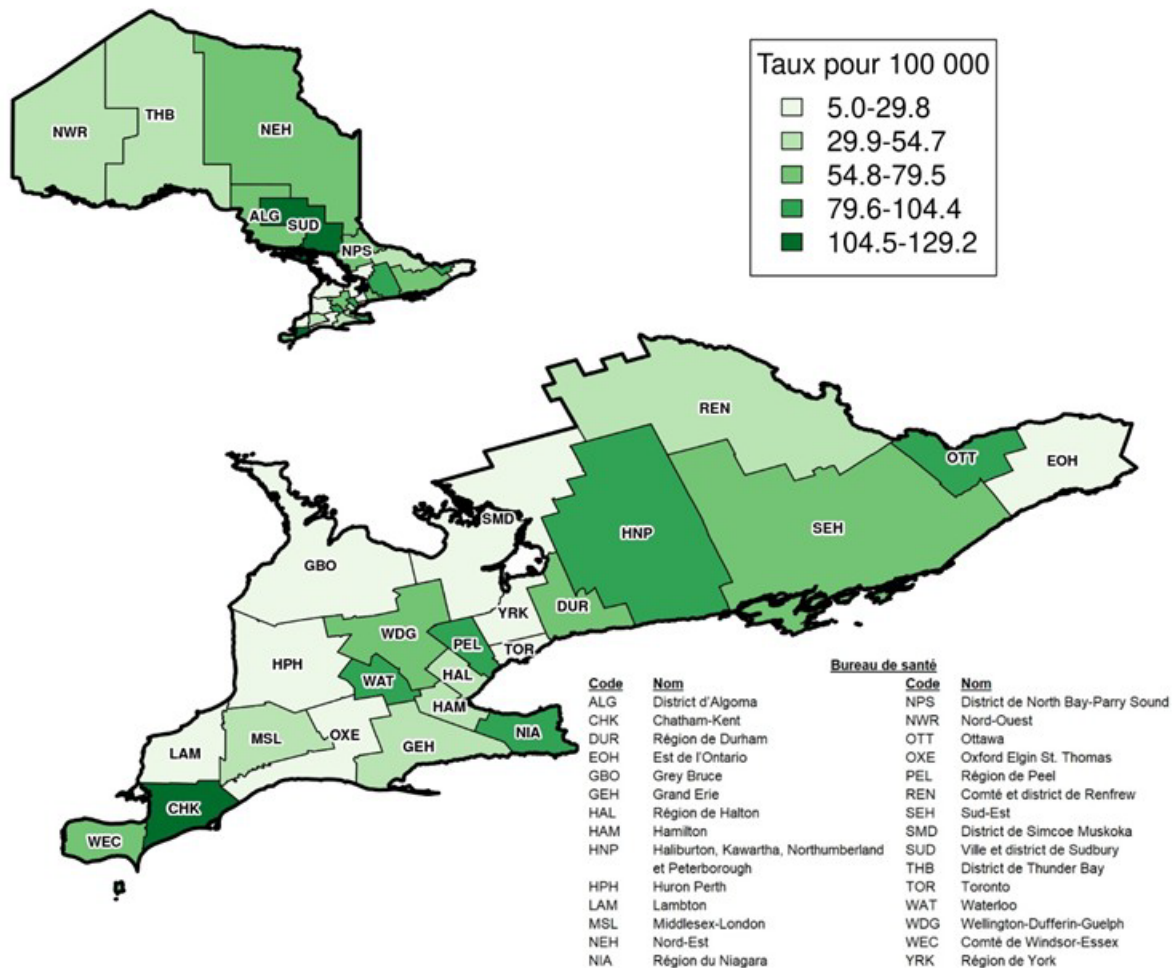
Sources des données : Infections tuberculeuses : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP).

Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances⁵.

Remarque : T1 = 1^{er} janvier au 31 mars; T2 = 1^{er} avril au 30 juin; T3 = 1^{er} juillet au 30 septembre; T4 = 1^{er} octobre au 31 décembre. Les âges inconnus ont été exclus des analyses.

Répartition géographique

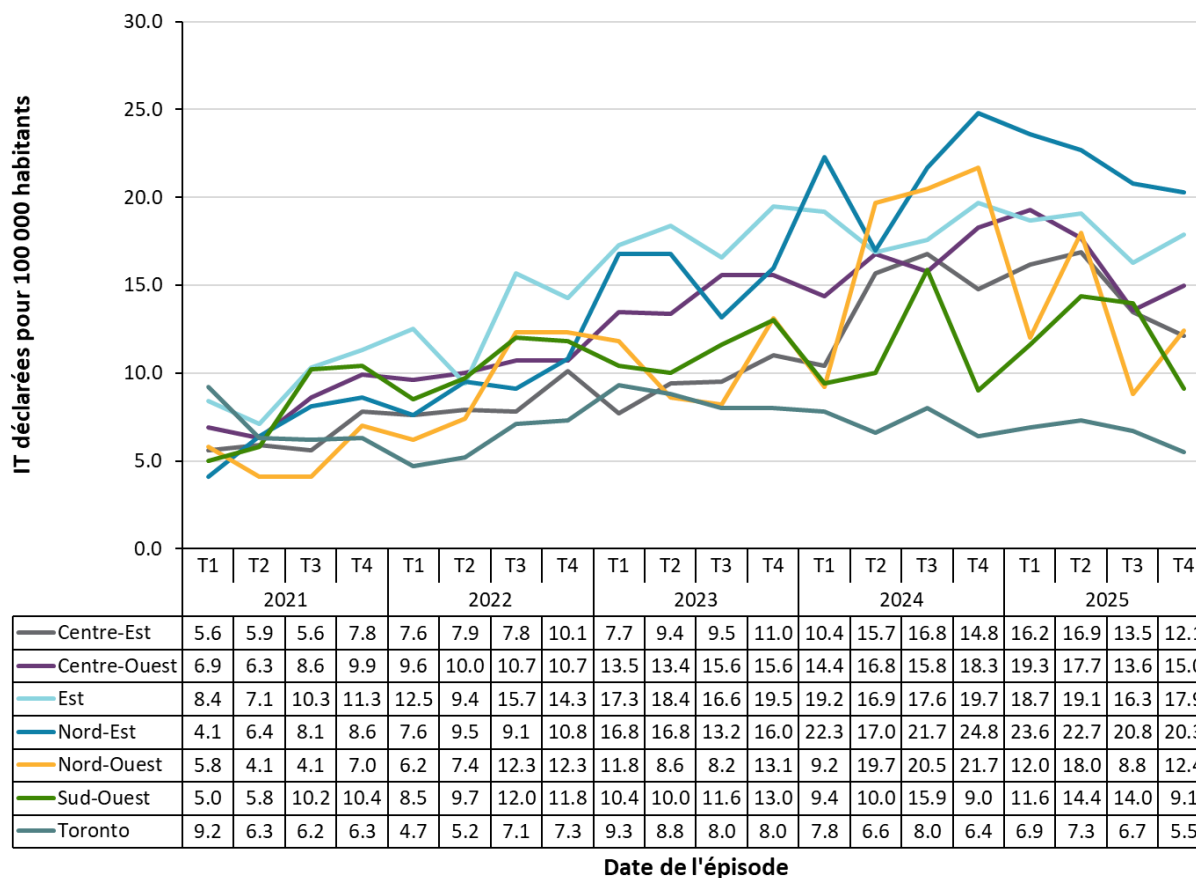
Figure 9 : Taux d'infections tuberculeuses déclarées pour 100 000 habitants, par bureau de santé publique : Du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 (c.-à-d. les 12 derniers mois)



Sources des données : Infections tuberculeuses : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP).
 Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances⁵.

Remarque : La liste complète des noms des bureaux de santé publique et leurs abréviations à trois lettres, ainsi que les taux annuels par bureau de santé publique pour les années 2021 à 2025 figurent à l'[annexe B](#).

Figure 10 : Taux d'infections tuberculeuses déclarées pour 100 000 habitants, par région provinciale : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025



Sources des données : Infections tuberculeuses : Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP).

Dénominateurs de population : Ontario. Ministère des Finances⁵.

Remarque : T1 = 1^{er} janvier au 31 mars; T2 = 1^{er} avril au 30 juin; T3 = 1^{er} juillet au 30 septembre; T4 = 1^{er} octobre au 31 décembre.

Les bureaux de santé publique qui composent chaque région provinciale peuvent être consultés à l'[annexe B](#).

Notes techniques

Sources des données

Données relatives aux cas

- Les données de la section principale du présent rapport reposent sur l'information saisie dans la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario au **6 avril 2026 à 9 h**.
- Le SIISP est un système dynamique de déclaration des maladies qui permet de mettre à jour en continu les données saisies précédemment. Par conséquent, les données extraites du SIISP représentent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer des rapports antérieurs ou ultérieurs.

Données démographiques de l'Ontario

- Les estimations démographiques utilisées pour calculer les taux pour 100 000 habitants sont tirées des estimations démographiques de l'Ontario pour 2021-2023 et des projections démographiques pour 2024-2025 fournies par le ministère des Finances de l'Ontario.

Mises en garde concernant les données

- Les données communiquées entre 2021 et 2022 doivent être interprétées avec prudence. Les pratiques de dépistage et de saisie des données dans le SIISP ont probablement été affectées par les mesures prises en réponse à la pandémie de COVID-19.
- Ces données ne représentent que les cas confirmés de tuberculose et d'infection tuberculeuse déclarés à la santé publique et enregistrés dans le SIISP. Par conséquent, tous les dénombrements de cas sont sujets à des degrés divers de sous-déclaration en raison d'une variété de facteurs, tels que la sensibilisation à la maladie et les comportements de recherche de soins médicaux qui peuvent dépendre de la gravité de la maladie, des pratiques cliniques et des changements dans les comportements en matière de tests de laboratoire et de déclaration.
- Ce rapport inclut les données jusqu'à la fin du trimestre qui s'est achevé trois mois avant l'extraction des données, car les chiffres de la tuberculose et de l'infection tuberculeuse et les données correspondantes peuvent prendre plusieurs mois à se stabiliser.
- Seuls les cas de tuberculose et d'infection tuberculeuse répondant à la classification des cas confirmés telle qu'elle figure dans les [définitions des cas de surveillance du ministère de la Santé de l'Ontario¹ \(en anglais seulement\)](#) sont inclus dans le nombre de cas déclarés.
 - Des modifications ont été apportées aux définitions de cas et aux classifications des maladies dans le cadre de la surveillance provinciale au fil des ans, ce qui peut avoir une incidence sur l'analyse et l'interprétation des tendances au fil du temps. Les cas sont classés dans le SIISP d'après les définitions de cas sous la surveillance du ministère de la Santé de l'Ontario en vigueur au moment où le cas a été déclaré.
- Les cas de tuberculose sont déclarés d'après la date de diagnostic. Les infections tuberculeuses sont déclarées en fonction de la date de l'épisode, qui est une estimation de la date d'apparition de la maladie du cas. Afin de déterminer cette date, la hiérarchie suivante existe dans le SIISP : Date d'apparition > Date de prélèvement de l'échantillon > Date du test de laboratoire > Date du rapport.

- Par exemple : Si une date d'apparition existe, elle sera utilisée comme date de l'épisode. En l'absence de date d'apparition, on utilisera la date qui suit dans la hiérarchie (dans notre exemple, la date du prélèvement de l'échantillon), et ainsi de suite.
- Le nombre de cas par région géographique est basé sur le bureau de santé de diagnostic (BSD). Le BSD désigne le bureau de santé publique de résidence du cas au moment de l'apparition de la maladie ou de la déclaration à la santé publique, et pas nécessairement le lieu d'exposition.
- Les bureaux de santé publique qui composent chaque région géographique peuvent être consultés à l'[annexe A](#).
- Les cas pour lesquels l'état de la décision a été classé comme ENTRÉE PAR ERREUR, NE RÉPOND PAS À LA DÉFINITION, DOUBLON – NE PAS UTILISER, ou toute autre variation de ces valeurs, ont été exclus de cette analyse.
 - Les épisodes de l'infection tuberculeuse n'ont généralement pas de statut de diagnostic déclaré dans le SIISP, mais ceux dont l'état de diagnostic a été entré comme « Ne répond pas à la définition » ont également été exclus des analyses.
- Le risque de doublons existe parce que les ensembles de doublons n'ont pas été recensés et exclus, sauf s'ils avaient déjà été rapprochés au niveau local ou provincial avant l'extraction des données du SIISP.

Références

1. Ontario. Ministère de la Santé. Ontario public health standards: requirements for programs, services and accountability. Infectious disease protocol. Appendix 1: case definitions and disease-specific information. Disease: Tuberculosis. Entrée en vigueur : mai 2022 [en ligne]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2022 [cité le 7 avril 2025]. Disponible à l'adresse suivante : <https://files.ontario.ca/moh-ophs-tuberculosis-en-2022.pdf> (en anglais seulement)
2. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Tuberculose [en ligne]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024 [modifié le 13 décembre 2024, cité le 7 avril 2025]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.publichealthontario.ca/fr/diseases-and-conditions/infectious-diseases/respiratory-diseases/tuberculosis>
3. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). La tuberculose en Ontario : Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025 [cité le 9 avril 2026]. Accessible à l'adresse suivante : https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/T/25/tuberculosis-ontario-epi-summary-apr-21.pdf?rev=c6fafb65f53742a7904311030e0e9fba&sc_lang=fr&hash=F5D1F4F4B65283FC7A82DF323360197F
4. Organisation mondiale de la santé (OMS). Framework towards TB elimination in low-incidence countries [en ligne]. Genève : OMS; 2014 [cité le 15 janvier 2025]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/publications/i/item/9789241507707> (en anglais seulement)
5. Rapport démographique. Projections démographiques par bureau de santé publique, 2023-2046 [fichier de données]. Toronto (Ontario) : Ontario. Ministère des Finances [producteur]; Toronto (Ontario) : Ontario. Ministère de la Santé, SavoirSanté Ontario [distributeur]; [données extraites le 12 septembre 2025].

Annexe A : Cas et taux de tuberculose

Tableau A1 : Nombre de cas de tuberculose et taux pour 100 000 habitants par bureau de santé publique, région et année : Ontario, de 2021 à 2025

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025 n (taux)
Service de santé de la région de Durham	DUR	15 (2,1)	25 (3,4)	30 (3,9)	39 (4,9)	26 (3,2)
Bureau de santé publique de Lakelands	HNP	3 (0,9)	3 (0,8)	3 (0,8)	5 (1,3)	5 (1,3)
Bureau de santé publique de la région de Peel	PEL	157 (10,4)	175 (11,4)	198 (12,5)	182 (11,0)	168 (10,0)
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	SMD	5 (0,8)	4 (0,6)	9 (1,4)	13 (1,9)	10 (1,4)
Bureau de santé publique de la région de York	YRK	59 (4,8)	69 (5,6)	74 (5,9)	64 (5,0)	75 (5,8)
CENTRE-EST	S. O.	239 (5,4)	276 (6,1)	314 (6,8)	303 (6,3)	284 (5,8)
Services de santé publique de Hamilton	HAM	20 (3,4)	25 (4,1)	24 (3,9)	34 (5,4)	43 (6,7)
Bureau de santé publique de Grand Erie	GEH	3 (1,1)	3 (1,0)	4 (1,3)	4 (1,3)	3 (1,0)
Bureau de santé publique de la région de Halton	HAL	24 (3,9)	17 (2,7)	25 (3,9)	18 (2,7)	27 (4,0)
Bureau de santé publique de la région de Niagara	NIA	9 (1,8)	12 (2,4)	19 (3,6)	14 (2,6)	14 (2,5)
Services de santé publique et d'urgence de la région de Waterloo	WAT	17 (2,8)	24 (3,8)	17 (2,5)	23 (3,2)	43 (5,8)
Bureau de santé publique de Wellington-Dufferin-Guelph	WDG	6 (1,9)	6 (1,8)	10 (3,0)	14 (4,1)	14 (4,0)
CENTRE-OUEST	S. O.	79 (2,7)	87 (2,9)	99 (3,2)	107 (3,3)	144 (4,4)
Santé publique Ottawa	OTT	61 (5,7)	60 (5,5)	69 (6,2)	91 (7,9)	95 (8,1)
Bureau de santé publique de l'Est de l'Ontario	EOH	2 (0,9)	0 (0,0)	2 (0,9)	1 (0,4)	4 (1,7)
Bureau de santé publique du comté et du district de Renfrew	REN	0 (0,0)	1 (0,9)	0 (0,0)	1 (0,9)	1 (0,8)
Bureau de santé du Sud-Est	SEH	8 (1,4)	3 (0,5)	6 (1,0)	14 (2,3)	7 (1,1)
EST	S. O.	71 (3,6)	64 (3,2)	77 (3,7)	107 (5,0)	107 (5,0)

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025 n (taux)
Bureau de santé publique d'Algoma	ALG	1 (0,9)	2 (1,7)	1 (0,8)	2 (1,6)	2 (1,5)
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound	NPS	0 (0,0)	1 (0,7)	0 (0,0)	1 (0,7)	0 (0,0)
Bureau de santé publique du Nord-Est	NEH	6 (5,0)	8 (6,6)	24 (19,5)	17 (13,5)	18 (14,2)
Santé publique Sudbury et districts	SUD	2 (1,0)	0 (0,0)	3 (1,4)	13 (5,8)	7 (3,1)
NORD-EST	S. O.	9 (1,5)	11 (1,9)	28 (4,6)	33 (5,3)	27 (4,3)
Bureau de santé du Nord-Ouest	NWR	1 (1,2)	8 (9,6)	8 (9,6)	7 (8,4)	8 (9,5)
Bureau de santé du district de Thunder Bay	THB	6 (3,8)	5 (3,1)	4 (2,5)	15 (9,1)	10 (6,0)
NORD-OUEST	S. O.	7 (2,9)	13 (5,3)	12 (4,9)	22 (8,8)	18 (7,2)
Bureau de santé publique de Chatham-Kent	CHK	0 (0,0)	0 (0,0)	1 (0,9)	0 (0,0)	0 (0,0)
Bureau de santé de Grey Bruce	GBO	1 (0,6)	0 (0,0)	1 (0,5)	0 (0,0)	2 (1,0)
Bureau de santé publique du district de Huron et Perth	HPH	1 (0,7)	0 (0,0)	0 (0,0)	3 (1,9)	1 (0,6)
Bureau de santé publique de Lambton	LAM	0 (0,0)	1 (0,7)	1 (0,7)	1 (0,7)	1 (0,7)
Bureau de santé de Middlesex-London	MSL	20 (3,8)	23 (4,2)	9 (1,6)	33 (5,6)	22 (3,6)
Bureau de santé publique du Sud-Ouest	OXE	3 (1,3)	2 (0,9)	4 (1,7)	0 (0,0)	0 (0,0)
Bureau de santé du comté de Windsor-Essex	WEC	11 (2,5)	8 (1,8)	9 (1,9)	16 (3,2)	16 (3,2)
SUD-OUEST	S. O.	36 (2,0)	34 (1,9)	25 (1,3)	53 (2,7)	42 (2,1)
Bureau de santé publique de Toronto	TOR	283 (9,7)	297 (9,9)	333 (10,7)	370 (11,5)	314 (9,6)
TORONTO	S. O.	283 (9,7)	297 (9,9)	333 (10,7)	370 (11,5)	314 (9,6)
TOTAL	S. O.	724 (4,9)	782 (5,2)	888 (5,7)	995 (6,2)	936 (5,7)

Sources des données : Cas : SIISP. [Base de données; données extraites le 6 avril 2026]. Dénominateurs de population : Ministère des Finances⁴.

Annexe B : Infections tuberculeuses déclarées et taux

Tableau B1 : Infections tuberculeuses déclarées et taux pour 100 000 habitants par bureau de santé publique, région et année : Ontario, de 2021 à 2025

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025 n (taux)
Service de santé de la région de Durham	DUR	191 (26,3)	331 (44,4)	372 (48,5)	570 (72,0)	539 (66,5)
Bureau de santé publique de Lakelands	HNP	55 (15,7)	103 (28,8)	233 (63,5)	349 (92,6)	343 (89,6)
Bureau de santé publique de la région de Peel	PEL	625 (41,3)	768 (50,2)	800 (50,5)	1 481 (89,7)	1 631 (97,4)
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	SMD	40 (6,4)	45 (7,0)	57 (8,6)	65 (9,5)	93 (13,3)
Bureau de santé publique de la région de York	YRK	191 (15,6)	258 (21,0)	283 (22,7)	287 (22,6)	250 (19,4)
CENTRE-EST	S. O.	1 102 (24,8)	1 505 (33,4)	1 745 (37,7)	2 752 (57,6)	2 856 (58,8)
Services de santé publique de Hamilton	HAM	247 (41,6)	320 (53,1)	410 (66,6)	390 (61,6)	332 (51,5)
Bureau de santé publique de Grand Erie	GEH	18 (6,4)	42 (14,6)	67 (22,6)	84 (27,4)	135 (43,2)
Bureau de santé publique de la région de Halton	HAL	144 (23,2)	138 (21,9)	174 (27,1)	277 (42,1)	285 (42,5)
Bureau de santé publique de la région de Niagara	NIA	171 (34,4)	217 (42,7)	322 (61,3)	477 (87,5)	458 (82,4)
Services de santé publique et d'urgence de la région de Waterloo	WAT	264 (43,0)	384 (60,2)	565 (83,7)	641 (88,6)	695 (93,5)
Bureau de santé publique de Wellington-Dufferin-Guelph	WDG	85 (26,5)	127 (38,8)	258 (77,3)	226 (66,1)	245 (70,2)

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025 n (taux)
CENTRE-OUEST	S. O.	929 (31,7)	1 228 (41,0)	1 796 (58,1)	2 095 (65,3)	2 150 (65,6)
Santé publique Ottawa	OTT	605 (57,0)	699 (64,5)	996 (89,4)	1 169 (101,6)	1 063 (90,4)
Bureau de santé publique de l'Est de l'Ontario	EOH	5 (2,3)	10 (4,5)	16 (7,0)	16 (6,8)	12 (5,0)
Bureau de santé publique du comté et du district de Renfrew	REN	11 (9,8)	10 (8,8)	25 (21,8)	31 (26,6)	41 (34,8)
Bureau de santé du Sud-Est	SEH	112 (19,3)	327 (55,2)	444 (73,5)	341 (55,0)	439 (69,8)
EST	S. O.	733 (37,1)	1 046 (51,9)	1 481 (71,8)	1 557 (73,4)	1 555 (71,9)
Bureau de santé publique d'Algoma	ALG	16 (13,6)	36 (30,0)	63 (50,8)	103 (80,1)	72 (55,4)
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound	NPS	36 (26,8)	55 (39,9)	83 (58,4)	70 (47,6)	103 (69,2)
Bureau de santé publique du Nord-Est	NEH	31 (26,0)	45 (37,3)	87 (70,6)	138 (109,3)	84 (66,1)
Santé publique Sudbury et districts	SUD	75 (35,7)	83 (38,9)	148 (67,6)	228 (100,9)	296 (129,2)
NORD-EST	S. O.	158 (27,2)	219 (37,0)	381 (62,7)	539 (85,9)	555 (87,4)
Bureau de santé du Nord-Ouest	NWR	18 (21,6)	31 (37,3)	38 (45,7)	41 (49,0)	45 (53,6)
Bureau de santé du district de Thunder Bay	THB	33 (20,8)	62 (38,8)	64 (39,5)	136 (82,2)	83 (49,8)
NORD-OUEST	S. O.	51 (21,1)	93 (38,3)	102 (41,6)	177 (71,1)	128 (51,1)
Bureau de santé publique de Chatham-Kent	CHK	13 (12,0)	20 (18,3)	30 (27,0)	93 (82,2)	133 (116,2)
Bureau de santé de Grey Bruce	GBO	4 (2,2)	21 (11,3)	13 (6,9)	25 (12,9)	35 (17,7)

Bureau de santé publique	Code à 3 lettres	2021 n (taux)	2022 n (taux)	2023 n (taux)	2024 n (taux)	2025 n (taux)
Bureau de santé publique du district de Huron et Perth	HPH	17 (11,4)	15 (9,9)	22 (14,3)	26 (16,6)	30 (18,8)
Bureau de santé publique de Lambton	LAM	25 (18,6)	35 (25,4)	42 (29,8)	49 (33,6)	40 (27,1)
Bureau de santé de Middlesex-London	MSL	309 (58,8)	376 (69,3)	365 (64,8)	320 (54,0)	328 (53,9)
Bureau de santé publique du Sud-Ouest	OXE	28 (12,4)	26 (11,3)	41 (17,4)	52 (21,5)	44 (17,8)
Bureau de santé du comté de Windsor-Essex	WEC	158 (35,9)	267 (59,0)	326 (69,7)	291 (59,1)	360 (71,9)
SUD-OUEST	S. O.	554 (31,4)	760 (42,0)	839 (45,0)	856 (44,2)	970 (49,1)
Bureau de santé publique de Toronto	TOR	817 (28,0)	724 (24,3)	1 062 (34,1)	932 (28,9)	857 (26,3)
TORONTO	S. O.	817 (28,0)	724 (24,3)	1 062 (34,1)	932 (28,9)	857 (26,3)
TOTAL	S. O.	4 344 (29,3)	5 575 (36,8)	7 406 (47,4)	8 908 (55,2)	9 071 (55,3)

Sources des données : Infections tuberculeuses : SIISP. [Base de données; données extraites le 6 avril 2026].
Dénominateurs de population : Ministère des Finances⁴.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). La tuberculose en Ontario : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité de l'utilisateur. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario qui a pour mission de protéger et de promouvoir la santé de tous les Ontariens et de réduire les inégalités en matière de santé. SPO met les renseignements et les connaissances scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs en santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.